

Atelier Audio-numérique II et archivage de la tradition orale

Niamey, 10-15 août 1998

**La tradition orale,
typologies et méthodologie de collecte**

**A. Raphaël Ndiaye
Enda-Coorcom
juillet-août 1998**

LA TRADITION ORALE

D'une façon générale, chacun de nous sait ce qu'est la tradition orale. En celle-ci nous trouvons des connaissances accumulées dans des domaines aussi divers que : l'histoire (généalogie des grandes familles, alliances) ; les mythes religieux (rites, prières, formules propitiatoires et incantatoires) ; les techniques (arts du cuir, du tissu, poterie, vannerie, les outils des bijoux) ; les institutions politiques (règles de succession, alliances telles que le mariage et le divorce, appropriation du sol et règles de gestion foncière, échanges de biens et services) ; les initiations diverses dans le cadre des rites de passage (circoncision, excision, tatouage), dans celui des harmonies musicales, des exercices linguistiques et des techniques du tambour parlant, etc. Comme le signale Lilyan KESTELOOT : "Il n'ait une branche de l'activité humaine qui ne possède un corpus de traditions orales rassemblant des formules, des recettes et expériences du passé". Et cet auteur de conclure que la tradition orale est une partie de la tradition tout court, sa partie verbale, formulaire, communicationnelle.

L'on peut dire que la tradition orale est l'ensemble des paroles secrétées, sélectionnées, codifiées et transmises de génération en génération au sein d'une société. Cette accumulation de paroles essentielles, est *engrangée* dans la mémoire collective selon l'expression dogon. On peut présenter cet héritage sous la forme d'une parole gigantesque qui s'étend dans une double direction verticale et horizontale : *verticale* des anciens et du passé vers le présent ; et *horizontale* entre les membres de la société de tradition orale dans une démarche synchrone. C'est pourquoi certains présentent la tradition orale comme l'ensemble des souvenirs collectifs d'une société et qui n'ont pas revêtu la forme écrite¹ car la tradition est assimilée aux sociétés sans écriture dont elle constitue l'héritage des oreilles.

Cette vision de la tradition orale qui insiste davantage et opportunément sur l'aspect verbal, ne doit pas faire méconnaître la nécessité de mettre en relation les paroles de la tradition avec des gestes et des objets qui leur sont intrinsèquement liés. C'est au nom de cette liaison que les Archives culturelles du Sénégal usaient du concept de *forme d'expression culturelle*, pour désigner toute expression, avec une mise en relation entre la parole, le geste et l'objet matériel engagé quelquefois dans le processus d'expression. Il s'agissait alors pour cette institution - dans la mise en oeuvre de sa mission de collecter, conserver et exploiter l'ensemble des formes d'expression culturelle de tous les groupes ethniques du Sénégal.

Lilyan KESTELOOT insiste sur ce point en notant : "le plus souvent d'ailleurs le savoir se transmet à partir d'un mélange d'objets, de gestes et de paroles". Et l'auteur de renvoyer à la société d'initiation du Koré chez les Bambara, où l'enseignement initiatique s'effectue à partir du

¹ (arguments du colloque international "La tradition orale, source de la littérature contemporaine en Afrique", organisé par l'ICA et le PEN International, du 24 au 29 janvier 1983 à Dakar.

lien direct établi entre un ensemble d'objets apparemment hétéroclites mais symboliquement chargés et en cohérence avec des paroles et des attitudes et gestes.

De la tradition orale à la littérature orale

La littérature orale apparaît, pour sa part, comme une partie de la tradition orale; sa partie esthétique, poétique et harmonique, avec la volonté de produire un effet psychologique par le moyen d'images, de répétitions, d'anaphores, d'onomatopées, d'assonances, d'apostrophes et d'autres figures de style jugées esthétiques au plan de la culture de référence.

De ce point de vue, il faut retenir avec Jan Vansina, que la vocation esthétique, qui confère à une composante de la tradition le caractère littéraire, doit être recherchée, identifiée et appréciée à partir des critères de beauté élaborés par la culture de référence et non à partir de critères extérieurs à celle-ci.

Il découle de ce qui précède deux interrogations :

1 - Comment la société s'organise-t-elle pour secréter et entretenir le capital de la tradition orale ?

2 - comment s'organisent les traditions orales en typologies qui faciliteraient l'identification, la compréhension et l'enchaînement logique de leurs composantes ?

Oralité et structuration socio-politique

Si l'on affirme que nos sociétés sont orales, cela ne signifie pas simplement que la vie quotidienne y est marquée principalement par l'échange verbal car toutes les sociétés fonctionnent de la sorte, même celles qui sont dites de tradition écrite. Une société orale est marquée dans son être profond, sa mémoire, ses savoirs, ses conduites, son histoire par la communication orale qui devient un signe de sa spécificité.

Cette spécificité est déjà notable au plan de l'aménagement du cadre de vie, mais surtout de la structuration sociale et politique. Ainsi, dans les sociétés traditionnelles d'Afrique de l'Ouest en particulier se trouvent aménagés au niveau des villages, des espaces d'échange verbal : l'arbre à palabres, surtout les abris de la parole - selon l'expression dogon *toogu na* - appelés ailleurs *ngel* ou *penc* ou autres.

Au plan de la structuration sociale, nous pouvons distinguer des sociétés inégalitaires à structuration pyramidale, et des sociétés égalitaires à structuration horizontale.

- Les premières sont celles qui ont connu l'émergence d'un Etat avec la présence d'un pouvoir central - généralement la royauté - et d'une administration, ainsi que l'existence de catégories sociales ou socio-professionnelles hiérarchisées parmi lesquelles celles assurant la gestion des

fonctions de parole et de mémorisation de l'histoire collective du point de vue du pouvoir. De très nombreuses sociétés en Afrique de l'Ouest sont ainsi constituées, y compris à partir d'une base ethnique et même si l'Etat intègre par la suite des entités ethniques diverses dont certaines ressortissent à la seconde forme de structuration². Quelquefois, c'est au sein même de l'Etat qu'il existent des poches sociales à structuration égalitaire.

- Il existe également des sociétés sans, sans un Etat et un pouvoir central. C'est le cas des Bassari où la structuration sociale s'appuie sur les classes d'âge, des Diolas où nous sommes en présence de Villages-Etats - à l'instar des Cités-Etats de la Grèce antique - autonomes les uns vis-à-vis des autres, avec à certains endroits, en particulier dans la zone de Oussouye, l'émergence d'une royauté mais de type sacerdotal.³

Dans la relation entre structuration socio-politique et production et entretien des traditions orales, on notera qu'il existe dans toute société à tradition orale, des *productions populaires*, gérées avec le concours de tous les membres du corps social, et codifiées de façon que la mémorisation en soit facilitée. Ce sont ces traditions qui existent au niveau des sociétés égalitaires. Par contre dans les sociétés à structuration pyramidale il existe des traditions spécialisées gérées par des corps sociaux particuliers, principalement les griots, mais également d'autres castes qui entretiennent leurs productions spécifiques.

Dans les deux cas cependant, on peut être en présence de sociétés confrériques comme celles des chasseurs, tel que cela s'illustre notamment chez les Malinkés et les Bmbamana.

Comme l'indique Vansina, le facteur le plus déterminant au plan de la structuration sociale et, conséquemment, de l'émergence et de la catégorisation des traditions orales reste le facteur *politique* auquel il faudra toujours demeurer attentif lorsqu'on s'engage dans une collecte de la tradition orale. Il y a lieu d'avoir également d'avoir une vue synoptique de l'organisation de la structuration des sociétés africaines et plus particulièrement de celles de la sous région Afrique de l'Ouest.

² Exemple des sociétés none et ndout, intégrées dans le royaume du Cayor, ou saafeen dans celui du Baol au Sénégal. On peut multiplier ces exemples en Afrique.

³ Cas du roi d'Oussouye. Des chefs comme Ahoun Sané ont bien tenté d'unifier les pays diola face à la menace extérieure, notamment celle du marabout Fodé Kaba Doumbouya, sans y parvenir. De même les Diola résisteront à l'Administration coloniale, et à celle du Sénégal indépendant, en raison entre autres de leur hostilité à toute idée de pouvoir central.

TYPOLOGIE DES TRADITIONS ORALES

Même si nous en avons une vision plus ou moins claire et cohérente, la tradition orale ne manque pas d'apparaître comme un *fouillis* dans lequel un auteur comme le Béninois Honorat Aguessi estime qu'il faut mettre de l'ordre en établissant une typologie rigoureuse du secteur que couvre la tradition orale. Et cet auteur propose de partir des éléments culturels les plus communs pour progresser vers ceux qui sont le plus ésotériques. Il distingue ainsi cinq secteurs dans la tradition orale.

Typologie de Honorat Aguessi

- Le premier concerne les contes, les proverbes, les dictons, les chansons, les paraboles, les saynettes, les légendes, les devises de familles, les histoires de familles et de villages.

Il s'agit de la catégorisation de la tradition qu'une culture populaire moyenne rend possible et assimilable, et qui concerne notre vie quotidienne, ainsi que les facteurs indispensables de la socialisation de l'individu.

- Le deuxième secteur est celui de la toponymie et de l'antroponymie avec les litanies de familles, de personnes et de groupes familiaux dont l'histoire est liée à la création de tel ou tel lieu, ainsi que la désignation de lieux.

- Le troisième secteur est celui de l'art et de l'artisanat, des danses, des instruments de musique, des costumes, de la cuisine, de la peinture, du théâtre, de la vannerie, de la poterie, des bas reliefs. L'auteur identifie ici la consignation des traces d'un certain langage social.

- Le quatrième secteur est celui de la phytothérapie et de la psychothérapie, autrement dit le champ de la pharmacopée et des guérisseurs.

- Le cinquième secteur est celui des mythes et des éléments culturels, véhiculés par les récits et rituels religieux, le langage des tambours culturels et des langues rituelles ou de couvent, qui sont à prospecter avec patience et minutie⁴

⁴ (extrait de La tradition orale, modèle de culture, In. : La tradition orale, source de la littérature contemporaine en Afrique, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1984, pp. 44 et 45.

Typologie de Diouldé Laya

Une deuxième typologie nous est présentée par Diouldé LAYA⁵

Selon cet auteur, on peut aborder les traditions orales du point de vue de leur *forme*. Dans ce cas, on distingue habituellement la prose, la prose rythmée, la prose chantée ou non.

Cette forme peut de son côté être *libre* (contes, épopées..), *fixe et stéréotypée* (chants rituels, codes ésotériques tels que les chants d'initiation pour circoncis, poèmes épiques).

L'analyse typologique peut s'effectuer aussi du point de vue du *fond*. Cette démarche est la plus commune et permet d'aboutir à des genres tels que :

- les textes historiques (généalogie, chroniques, récits historiques) ;
- les poèmes épiques, lyriques et pastoraux ;
- les contes, fables, devises, devinettes, le théâtre ;
- les textes religieux initiatiques, etc...

Cette analyse peut s'envisager aussi du point de vue de leur *contenu historique* en raison de la place jouée par celles-ci dans une recherche historique où les documents écrits ont beaucoup fait défaut. L'on distingue alors :

- les traditions proprement historiques telles que les généalogies, les chroniques ;
- les traditions d'intérêt historique limité (contes, chants, théâtre).

On peut aborder les traditions du point de vue de *la profondeur de la connaissance* en distinguant :

- les traditions populaires ;
- les traditions érudites (généalogie, histoire détaillée d'une dynastie, d'un peuple, mythe, etc...).

L'on peut également analyser les traditions du point de vue de leur *aire d'extension* (histoire d'un village, d'un royaume, d'une région). On notera ici les traditions des sociétés étatiques et celles de sociétés sans Etat où manquent généralement les castes spécialisées de traditionnistes.

On peut enfin apprécier les traditions du point de vue de leur *origine et de la chronologie des faits relatés*, une telle démarche convenant particulièrement pour une approche historique.

⁵ La tradition orale : problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine. Niamey, CRDTO, 1972, pp. 19 et 20.

Typologie de Jan Vansina

Une autre typologie présentée par Jan Vansina procède à une définition et à une analyse de genres du double point de vue leur forme et de leur contenu. Le tableau ci-après en donne la synthèse.

Catégorie	Sous-catégorie	Types	Analyse
1. Formules		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Titres</i> • <i>Devises</i> • <i>Didactiques</i> • <i>Religieuses</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquent le statut d'une personne - Donnent l'identité aussi bien d'individus que de familles, de tribus, de fonctions sociales, de lieux géographiques, de lieux-dits, de plantes, d'animaux, etc. Formules didactiques : expression de la sagesse des anciens (proverbes, devinettes, épigrammes) - Utilisées dans des rituels de type religieux ou magique, objet d'une mémorisation et d'une récitation soignées pour ne pas exposer le récitant et toutes les personnes engagées dans le rituel à des sanctions surnaturelles
II. Poésie	<i>Officielle</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>historique</i> : • <i>panégyrique</i> : • <i>religieuse</i> : • <i>individuelle</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Textes dont la forme et le contenu ont une valeur esthétique pour la culture qui en assure la transmission d'une génération à une autre. Ils peuvent revêtir un caractère officiel ou privé. Dans les textes à caractère officiel, on note : <ul style="list-style-type: none"> - destinée à des fins de propagande ; - textes de louange composés du vivant de la personne ou juste après la mort ; - prières diverses, hymnes, textes dogmatiques) ; - donne libre cours aux sentiments de son auteur

III. Listes		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Noms de lieux</i> : • <i>Noms de personnes</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Traditions à caractère officiel à but historique, se présentent sous la forme de noms de lieux ou de personnes, dont la récitation, effectuée à l'occasion de certaines manifestations, ressortit à la défense d'intérêts économiques, politiques et sociaux. Deux types existent : <ul style="list-style-type: none"> - les noms de lieux que les témoins connaissent encore et qui constituent des témoignages à caractère historique, ou contribuant au maintien et à la défense de droits fonciers ; - généalogies illustrées par les exploits des ancêtres, des fondateurs de grandes familles, des grands conquérants, particulièrement florissants dans les sociétés très hiérarchisées).
IV. Récits			<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages sous la forme d'une prose libre avec un aspect narratif constant, qui entraîne, de son côté, un certain ordonnancement de la structure interne du texte. Celui-ci a vocation d'instruire, d'édifier, de réjouir, ou de défendre des droits. L'on compte, ici, quatre sous-catégories qui se subdivisent en six types :

	<i>Historiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Universels</i> • <i>locaux</i> • <i>familiaux</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • les récits historiques qui peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> - relevant de structures politico-administratives centralisées, secrétées par des Etats ; - histoires de petites unités locales dans l'Etat, ne permettant pas de remonter très loin dans le passé ; - traitent du passé de grandes familles ;
	<i>Didactiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>mythes</i> • <i>récits étiologiques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • les récits didactiques : <ul style="list-style-type: none"> - tentent d'expliquer le monde, la culture, la société par référence à une origine religieuse ; expriment les dogmes de religions traditionnelles - visent l'explication des mêmes données que les mythes sans faire intervenir des facteurs religieux
	<i>Esthétiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Esthétiques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Visent à émouvoir l'auditoire, en permettant au récitant de déployer son génie propre dans une transmission libre ; on note : <ul style="list-style-type: none"> - L'épopée, avec accentuation particulière sur l'élément dramatique ; - la légende, avec la mise en évidence de l'élément édifiant ; - le conte fabuleux, où prédomine l'élément fantastique ;
	<i>Personnels</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Souvenirs personnels</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • récits personnels, qui retracent le souvenir de faits particuliers vécus par un témoin, avec une impossibilité de remonter loin dans le passé, et une liberté de transmission

V. Commentaires	<p><i>Juridiques</i></p> <p><i>Auxiliaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Précédents</i> • <i>Explicatifs</i> • <i>Sporadiques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Informations très brèves, accessoires à d'autres traditions ou qui sont liées à une situation donnée qui en détermine la transmission; elles ont des buts juridiques ou didactiques. L'on compte, ici : <ul style="list-style-type: none"> - un précédent fonde le droit en fournissant des directives pour la solution d'un problème juridique actuel ; - commentaires d'une autre source par un ou plusieurs témoins de la chaîne de transmission ; • ceux transmis au hasard des questions et dont le contenu ne revêt, aux yeux de beaucoup de gens, aucune sorte d'importance.
-----------------	--	---	---

Pour instructives que soient ces typologies, elles sont d'une portée limitée. Tout d'abord elles n'épuisent pas toutes les données liées à la tradition orale. L'on ne saurait en effet séparer l'analyse des traditions orales de leur base sociale.

Par ailleurs, il ne faut jamais oublier que le message de la tradition orale se trouve au carrefour de deux axes. Dans l'instant actuel il est un échange entre deux interlocuteurs. Dans la durée, il constitue un échange entre une tradition ayant existé dans le passé et une situation actuelle à laquelle s'applique cette tradition. C'est pourquoi il faut noter, ainsi que nous le signale Jean Cauvin (1980) qu'"A part quelques grands genres représentés partout, chaque ethnie, chaque langue a ses propres types de textes. Il est donc inutile ou même impossible de faire une description exhaustive et parfaitement exacte de ces genres à travers l'Afrique. Chacun est invité à étudier ce qui existe dans sa propre tradition". pour ce faire, il faut emprunter une voie *externe* grâce à laquelle on peut dégager à partir du vocabulaire la façon dont les genres sont distingués entre eux dans la langue concernée, et dans une approche *interne* la nécessité de considérer chaque genre à part en envisageant ce qu'il a de caractéristique.

Ayant appliqué cette démarche dans le secteur de la poésie chez les Seereer, nous avons abouti à l'identification de 26 types poétiques, désignés spécifiquement dans la langue et caractérisés selon des critères qui fonctionnent tous ensemble ou en partie; critères :

- sociaux relatifs au public ou aux exécutants qui appartiennent à une ou à des strates sociales déterminées ;
- de d'âge et de sexe ;
- relatifs aux instruments de musique d'accompagnement (membranophone, idiophone, cordophone, aérophone) et dont l'usage est rapporté à la nature de la strate sociale ;
- de rythmiques et de mélodies, avec l'existence de cycles mélodiques identifiables ;
- de contenu et de forme ;
- d'espace d'expression (la concession, la place du quartier ou du village, le bosquet ou l'enclos initiatique, les autels traditionnels, des lieux spécifiques hors du village) ;
- des temps d'expression, la nuit ou le jour, tel jour de la semaine, la saison et les préoccupations qui s'y rattachent selon le calendrier d'activités et de réjouissances.⁶

Comment à présent se situent les récits de fondation de villages dans la tradition orale et les typologies que nous venons de voir ?

⁶ A. R. Ndiaye in , Ethiophiques, nouvelle série, 3e trim., vol. 3 pp. 65-87.

RECITS DE FONDATION DE VILLAGE

Considérations générales

Les récits de fondation de village sont reconstitués à partir de souvenirs. Ce sont des textes à vocation publique, même s'ils sont gérés par une ou quelques familles. Le caractère public a vocation d'en assurer le partage pour mieux faire connaître l'histoire des origines, et mieux fonder les droits auxquels cela permet de prétendre.

Il s'agit de récits qui comportent de grands enjeux, en ce qu'ils justifient la prééminence de ceux qui ont pris le risque de la migration et de la fondation, en ouvrant la voie aux autres et qui, à ce titre, prétendent au pouvoir et généralement le gèrent, qu'il s'agisse du pouvoir politique (la chefferie traditionnelle villageoise), de pouvoir foncier (la gestion des terres), du pouvoir judiciaire, et du pouvoir religieux (la gestion des autels et de démarches propriétaires pour le bénéfice individuel ou de la collectivité).

Ce sont des récits qui comportent des risques de rallumer des conflits, ou de révéler des secrets tus pour le besoin de la concorde sociale.

Pour traiter ce genre de textes, il convient de se poser les questions suivantes : où ? qui et avec qui ? pourquoi ? comment ? quand ? Prenons cette série de questions en nous situant d'abord au lieu de départ.

Le lieu de départ

1. Où

Il s'agit du lieu de départ. Il faut essayer de le caractériser du mieux possible au plan géographique, social, au politique, environnemental, etc.

2. QUI

Il s'agit d'identifier la ou les personnes qui se sont engagées ou qui vont s'engager dans la migration. On a souvent le cas d'un individu isolé qui part comme dans une sorte de prospection, à son initiative propre, ou au nom d'un groupe. Ce groupe peut être clanique - à partir du patronyme -, ou matrilignager. Il peut être un groupe socio-professionnel ou de société secrète par exemple les sociétés de chasseurs. Quelquefois il s'agit d'un homme et de sa soeur, ou de deux frères, ou d'un homme ou de son neveu, etc. Il faut identifier ici le ou les migrant (s).

3. POURQUOI

Pourquoi y a-t-il eu migration ? Autrement dit, quelles sont les circonstances qui ont présidé à la décision de migrer ? On peut avoir ici des causes politiques, des problèmes sociaux, environnementaux, moraux; le désir d'aller vers l'inconnu et de découvrir de nouvelles et meilleures terres, avec une sorte de promesse d'une terre promise par une vision onirique, un besoin de liberté ou de pouvoir, etc. Il faut emmener les informateurs à clarifier les conditions dans lesquelles les migrants vivaient avant de partir.

4. COMMENT

Il s'agit ici de tous les préparatifs de la migration. En a-t-on eu le loisir ? Qui a procédé aux préparatifs ? Ces préparatifs se sont-ils faits à la connaissance de tous ou dans le plus grand secret ? A-t-il fallu quérir l'autorité du lieu pour pouvoir partir ? A-t-on cherché la bénédiction de cette autorité ou d'autorités religieuses ? Sont-ce les ancêtres qui ont recommandé de partir et de le faire avec les autels qui leur sont consacrés et qui permettront de les avoir avec soi ? Y a-t-il eu l'annonce d'une guidance dès le départ et d'une terre promise ou va-t-on marcher à l'aveuglette ? Les risques qu'on va encourir sont-ils moindres que les contraintes qu'on subit sur place ?

5. QUAND

Faire préciser l'événement de la migration dans le temps. A défaut d'une date précise, on se référera à des événements contemporains mieux connus et qui permettront, par recoupements, de pouvoir situer la période.

Itinéraire

Ceux qui partent empruntent nécessairement un itinéraire. Celui-ci a-t-il été donné dès le départ et sous quelle forme ? Le connaissaient-ils ? Ou bien est-ce en raison de la promesse d'une guidance ou grâce à l'alliance contractée avec un être fantastique (dans un certain nombre de cas c'est un oiseau ou une ombre qui guide le ou les migrant (s). Caractériser le guide et l'alliance contractée avec lui et indiquer les contraintes qui vont découler désormais de cette alliance (en termes de sacrifices à effectuer ou de relation totémique à entretenir.

A côté du guide, généralement présent tout au long de l'itinéraire, l'on identifiera également les alliés qui vont aider à passer les épreuves.

En fait il faut voir ici les luttes qui sont livrées tout au long de l'itinéraire et leur diversité.

Une autre donnée à prendre en compte est constituée par les étapes. Généralement la migration est marquée par des étapes dues à la nécessité de s'abriter, de se reposer, de se protéger ou de jalonner la marche par des repères et quelquefois même d'y placer des membres du groupe qui permettront de pouvoir refaire le chemin à rebours. Ces étapes peuvent également être liées à la

nature des espaces que l'on traverse, à leur occupation et aux accords, alliances ou batailles à livrer avec les maîtres des lieux.

La durée : peut-on dire combien de temps la migration a duré ? La question est difficile et implique souvent de procéder par recoupement pour une estimation approchée. (Cf le cas de la migration des Nones de la vallée du fleuve Sénégal vers leurs habitats actuels et qui aurait duré 100 ans, parce que les intéressés fondaient des villages, y demeuraient pendant 7 ans).

Il y a également l'état dans lequel se trouvent les migrants à leur arrivée. Quelquefois l'on n'insiste pas sur cet état mais il est essentiel de le cerner pour comprendre parfois les rapports établis avec ceux qui occupent le cadre d'accueil, ainsi que la manière dont on s'y installe et le temps que cela peut prendre.

Le retour : il s'avère quelquefois nécessaire de repartir à son lieu de départ, soit immédiatement pour aller informer ceux dont on a été l'envoyé, ou bien parce que le lieu découvert est si bénéfique qu'il vaut mieux aller chercher ceux du lieu d'origine.

Si tel n'était le cas, il arrive que l'on renvoie une mission pour annoncer qu'on est bien arrivé, afin de jalonner définitivement l'itinéraire et permettre des liens avec le point de départ. Naturellement, si l'on a décidé de migrer pour une raison honteuse, il s'agira de tout faire pour oublier le point de départ.

Arrivée et installation

Comment le choix du lieu s'est-il effectué ? L'a-t-il été sur la base de signes ? Quels genres de signes ? A l'arrivée, y a-t-il eu accueil ? Et par qui ou par quoi ? Cet accueil s'est-il traduit ou prolongé à travers une ou des alliances ?

Quelles sont les étapes de l'installation ? Avec quels instruments a-t-on coupé ou brûlé la brousse ?).

Que devient le fondateur ? Quel est le statut qu'il acquiert à partir de l'acte de fondation ? et dans quels domaines (politique, foncier, juridique, religieux...) ?

Que devient le fondateur après sa mort ? Est-il "sanctifié" ou disparaît-il sans laisser de traces ?

On pourrait illustrer cette partie avec les récits de fondation du village de Djilor Djidiak de Léopold Sédar Senghor, de Mbissel avec Maïssa Waly Mané, fondateur du royaume du Sine, ainsi que la migration de Dinga (général de Pharaon sous Darius, 6^e siècle avant J.C.), de l'Egypte pharaonique vers le site de l'empire de Ghana et son retour et l'itinéraire emprunté par son fils Diabé CISSE, fondateur de Ghana).

METHODOLOGIE D'ENQUETE

Une enquête dans le domaine de la tradition orale peut s'effectuer de multiples façons en tenant compte toutefois des données ci-après :

- Sujet de l'enquête.

Celui-ci doit être pris dans sa spécificité. Certaines traditions relèvent de la connaissance publique alors que d'autres sont d'ordre ésotérique.

- Le produit

Il convient de préciser la destination envisagée du produit, son niveau d'élaboration et les phases successives que celle-ci va nécessiter, sa diffusion, sa conservation et les formes de son exploitation.

- Le milieu

Il faut prendre en compte la particularité du milieu, le type de société et sa forme d'organisation, la catégorie sociale d'appartenance des informateurs et, s'il y a lieu - et ceci nous renvoie au sujet - la prise en compte de cette catégorie sociale si elle fait l'objet de l'enquête.

- Le contexte de la collecte

Il faut tenir compte ici de la période où l'enquête a lieu (s'agit-il d'une période propice ou orthodoxe suivant le calendrier des activités ou relativement au sujet à traiter, ou à la manifestation à couvrir ?).

S'agit-il de demander la reproduction d'une tradition, ce qui lui donnerait un certain caractère artificiel, ou de retrouver celle-ci dans son cadre spatio-temporel naturel ?

Ces précautions étant prises et éventuellement d'autres s'il y a lieu, pour conduire une enquête, il faut s'imprégner d'une vision pertinente de la tradition orale, de la typologie élaborée par la culture de référence ainsi que de tout ce qui précède, relatif aux récits de fondation de village.

Voyons à présent quelles sont les différentes phases de la collecte.

1. Préparation

Il y a d'abord de sa préparation intellectuelle avec une prise en compte des différents paramètres qui viennent d'être passés en revue. Cette préparation peut se prolonger par un questionnaire élaboré avant l'enquête et à défaut de celui-ci, d'un ensemble de repères grâce auxquels l'on est sûr de cerner correctement, au plan intellectuel, le thème à aborder. De toute manière même en cas d'élaboration d'un questionnaire, il faut garder une relative liberté de manœuvre vis-à-vis de celui en veillant à laisser l'informateur libre de poursuivre son récit sans interruption, de manière

à ne pas lui faire perdre le fil de ses idées ou l'enchaînement logique des séquences du texte. C'est pourquoi il faut se munir, en prévision de l'enquête, d'un bloc-note pour y consigner les questions que soulève le récit au fur et à mesure de son déroulement.

Question à reprendre à la fin de la présentation.

La préparation intellectuelle implique également de prendre en compte les différentes fiches qu'on aura besoin de remplir, afin d'y porter toutes les informations pertinentes relatives à l'enquête.

Préparation matérielle

Celle-ci comporte au moins deux aspects :

Le premier a trait aux outils techniques de collecte, notamment les appareils de prise de son et de prise de vues, les cordons de branchement, les micros..., ainsi que les fournitures consommables. Il y a lieu d'identifier un à un ces différents éléments et procéder aux vérifications nécessaires pour s'assurer de leur parfait fonctionnement.

Le deuxième aspect de la préparation matérielle a trait aux conditions de déplacement sur lesquels il faut veiller ainsi que de séjour sur le terrain (logistique).

Informateurs

L'enquête va être conduite après de personnes-ressources. La situation idéale consiste à identifier ces personnes et même à les prévenir de l'enquête afin de s'assurer de leur présence et de leur disponibilité. Malheureusement, le contexte de la préparation ne permet pas toujours de s'entourer de telles garanties. Celles-ci sont pourtant nécessaires pour s'éviter des déplacements inutiles et s'assurer qu'on a les interlocuteurs souhaités.

L'enquêteur

Il doit être prêt à conduire l'enquête dans d'excellentes conditions psychologiques et matérielles en veillant à la perception qu'il offre de lui-même à ses interlocuteurs. De ce point de vue, il doit veiller à réduire au minimum la différence entre lui et ses interlocuteurs, de manière à favoriser son intégration dans le milieu où il va être introduit. Il doit avoir une bonne connaissance du milieu et un bon niveau de formation en anthropologie-ethnologie.

L'enquête sur le terrain

Elle peut être *extensive* ou *intensive* et il appartient à l'enquêteur d'effectuer l'option la plus appropriée en tenant compte du sujet et, plus largement, des paramètres évoqués ci-dessus.

L'enquête extensive doit prendre systématiquement en compte le village, le quartier, le lignage dans un enchaînement logique, ou un ensemble de villages sur un terroir donné et demande le

recours de plusieurs enquêteurs, supervisés par un chercheur qui s'assure de la cohérence globale de la démarche.

Quant à *l'enquête intensive*, elle suppose le choix de personnes-ressources qualifiées pour la sujet concernés ainsi qu'une très bonne connaissance du milieu afin d'une part, de garder la logique interne des développements sur le sujet abordé, tout en situant les informateurs ainsi que leurs propos relativement au milieu et au sujet. Les récits de fondation de villages relèvent de l'enquête intensive.

Une fois l'option de la nature de l'enquête effectuée et les informateurs rassemblés, il convient de situer l'enquête dans le temps et dans l'espace en précisant le jour, le mois, l'année et l'heure ainsi que la localité concernée et les subdivisions administratives qui permettent de l'identifier aisément. Ces éléments doivent être enregistrés en début de bande ou de plage, afin que l'information figure toujours dans l'enregistrement tout en étant repris sur les fiches ou les boîtes qui contiendront les supports.

Il y aura ensuite lieu de demander à chaque informateur de se présenter : nom, prénom, âge ou année de naissance, sexe, catégorie socio-professionnelle ou fonction, s'il y a lieu. Il est important que chaque informateur se présente lui-même afin qu'on obtienne de lui ces précisions.

Avant de passer la parole aux informateurs, il est nécessaire d'annoncer le sujet sur lequel l'enquête va porter et quelquefois de compléter cette annonce par une description sommaire du contexte.

La parole est ensuite passée aux informateurs.

- L'on remarquera les difficultés éventuelles qui peuvent se poser, d'abord l'aisance à parler et à enchaîner ses idées, d'où la nécessité quelquefois de faire parler l'informateur en lui posant des questions pour relancer chaque fois sa présentation.
- Il y a ensuite l'effet négatif que l'appareillage d'enregistrement peut avoir sur l'informateur. Dans les cultures orales en général et africaines en particulier, la parole est considérée comme une réplique de la personne dont elle permet l'identification. Prendre à quelqu'un sa parole c'est comme si on lui prenait son être même. Il s'y ajoute que le matériel d'enregistrement doit permettre la redite de l'expression enregistrée et cela apparente l'outil de travail au rapporteur dont le comportement est décrié dans nos culture car c'est un menteur en puissance. L'appareil va révéler un propos à des gens qui, au départ, n'en étaient pas destinataires. Ces divers facteurs peuvent inhiber l'informateur et pourraient se traduire par la nécessité d'une sorte d'entraînement, de répétitions, une phase de familiarisation entre l'informateur et l'appareillage.
- Il y a lieu également que l'informateur sache ce que l'on va faire du produit qu'il livre. Si la parole est aussi essentielle pour l'homme, si en plus son contenu peut revêtir certains aspects

ésotériques, ou potentiellement perturbateurs de l'ordre social et de la quiétude de certains c'est autant de raisons pour bloquer ou inhiber l'intervention de l'informateur. Il convient donc par honnêteté intellectuelle d'annoncer l'objet de l'enquête et sa destination, ce qui peut se traduire tout naturellement par une forme d'auto-censure, car comme le dit Massa Makan Diabaté : « j'en dirai un peu et j'en garderai un peu » : la parole ne s'épuise pas.

Une fois toutes ces précautions prises, il faut procéder l'enquête en ayant testé les appareils pour être bien sûr que le son est bien enregistré, bien modulé et qu'il est de qualité suffisante compte tenu des conditions matérielles et du cadre dans lequel l'enregistrement s'effectue.

Le principe ici est de laisser la parole aux informateurs. S'ils sont plusieurs, on peut les laisser déterminer l'ordre d'intervention conformément aux règles en usage dans le milieu. C'est alors que l'enquêteur doit demeurer attentif au contenu des récits, à l'enchaînement des idées, aux questions de cohérence interne, aux interrogations soulevées par la présentation..., afin de noter tout ce qui doit l'être au fur et à mesure, sans interrompre l'intervenant. Une fois que l'intervenant finit de parler, il peut lui demander des précisions, ou laisser la parole au suivant tout en notant l'ensemble des contradictions et, après la prise de parole des différentes personnes-ressources, revenir sur les questions soulevées par les présentations.

L'échange qui va s'engager alors sera un élément complémentaire de la présentation initiale qui a été faite. Il peut constituer un échange contradictoire et intéressant. Il faudra remarquer toutefois que certaines questions ne pourront pas être débattues là sur place, mais nécessiteront peut être de s'isoler avec certains membres du groupe ou l'un d'entre eux; ou d'être revues par d'autres, extérieures au groupe initial consulté.

Si l'enquêteur a peur de ne pas noter fidèlement les questions soulevées par les informateurs, ou si par ailleurs il souhaite faire entendre leurs propos aux informateurs, il peut faire appel à la méthode des deux magnétophones, le premier lisant la bande devant les informateurs et le second enregistrant cette lecture et les commentaires des informateurs sur leurs premières prestations.

Quelquefois il s'avère nécessaire de réécouter à tête reposée l'enregistrement et même de procéder à une première analyse de celui-ci pour noter l'ensemble des questions qu'il soulève. Dans ce cas l'on peut différer, si les conditions le permettent, la phase de clarification de la phase d'enquête elle-même. Pour notre part, nous avons plusieurs fois de suite utilisé cette démarche qui permet une distanciation vis-à-vis du texte, autant pour l'enquêteur que pour l'informateur lui-même.

A la fin de l'enquête, se pose la question de la rémunération. Faut-il rémunérer les informateurs et sous quelle forme ? Question ouverte à apprécier selon le contexte.

Les données recueillies doivent être faire l'objet de notation sur des fiches d'enquête sur lesquelles, nous l'avons déjà dit, l'on apporte toutes les précisions permettant de localiser le document dans le temps, dans l'espace au niveau de l'entité ethnique concernée, du corps social au sein de cette entité ethnique et du sujet lui-même ainsi que de présenter et de situer les informateurs afin qu'une approche critique de leur prestation puisse se faire à partir de leurs différents ancrages.

Les différents produits de l'enquête doivent faire l'objet d'une transcription dans la langue de l'informateur et selon l'alphabet en vigueur, d'une traduction littérale - mot à mot - et d'une traduction littéraire. C'est alors seulement qu'on dispose d'un matériau apte à être utilisé avec d'autres objectifs. Dans certains cas évidemment - par exemple collecte de traditions musicales ou de musiques instrumentales - le produit peut d'ores et déjà être exploité à un premier degré pour l'audition et le plaisir, quitte à faire l'objet d'une transcription musicale pour une exploitation approfondie et élargie.